

## CNHS - Hockey Subaquatique

Samedi 30/09/2023 – 9h30 à 19h30

Dimanche 01/10/2023 – 8h30 à 12h30.

Clichy et Visio conférence



**HOCKEY  
SUBAQUATIQUE**

### 1. Accueil des participants :

HdF : Philippe Van Rechem - 79 voix

BPL : Carole Gillet - 156 voix

Grand Est : Célie Veuillet - 94 voix

AURA : Karine Paulin (visio) - 147 voix

NA : Flavie Rihouet (visio) - 111 voix

OPM : Laurent Beigbeder (visio)- 119 voix

PACA : Alexandre Moutin (représenté par Guy Occhipinti en visio)- 177 voix

GUA : Gilles Renaison - 25 voix

IDF : Guillaume Laurency – 241 voix

#### Autres présents :

Dominique Riaux (visio), Président

Hélène Fauqueux, Vice-présidente, Chargée des finances

Rémy Gillet, Vice-président, Secrétaire

Karine Frisse (visio), CNI

Lionel Dumeaux, CNI

Julie Vincent (visio), CNA

Alex Davion (visio), CNA

Sébastien Dotte( visio), CNA

Laurent Cophein, CNC

Anne Henckes (visio), CNMP

#### 1.1. Inscription et traitement des divers

- Fourniture de sirène d'arbitrage
- Question du club de Nantes : inscription des transgenres. Il faudrait poser la question à la CMAS et CDN/DTN.
- CMAS : quelle est l'officialisation de la nomination de Tristan Reynard ?
- Qui est instructeur en PACA : Corentin Beunet est référent régional encadrement. Il y a une perte de contact avec Thomas de Trébons. Il y a une mise à jour du manuel des brevets à faire pour ne plus faire apparaître la notion d'instructeur régional.

### 2. CNHS et FFESSM

#### 2.1. Approbation des derniers CR CNHS

A mettre en ligne impérativement.

#### 2.2. Organisation de la CNHS

Hélène et Rémy remplacent Dominique pendant sa convalescence.

Règlement intérieur de la CNHS :

Article IV.3.2. - Vice Président chargé des finances.

Il seconde le Président et le remplace ou le substitue dans ses fonctions en cas d'absence ou d'empêchement. Ce poste peut être associé à celui de vice-président.

Article IV.3.3 - Vice Président délégué secrétaire.

Il peut représenter le président auprès du CDN, des Commissions de la FFESSM, des OD, et des organismes institutionnels.

Article IV.4 - Poste vacant.

Si le poste de Président devient vacant, le Président adjoint prend la relève, jusqu'à la prochaine réunion de la CNHS.

Dominique a clairement indiqué son souhait de revenir aux affaires sous 3 mois, nous lui souhaitons tous.

### 2.3. Retour sur le Conseil des Commissions Nationales

- Situation déficitaire de la FFESSM, mais le budget des commissions n'est pas diminué (niveau record de 1,1 M€) + budget communication de 50 k€
- Création d'un kit de communication FFESSM, arrivé tardivement en 2023 → à utiliser pour 2024 (affiches compétitions, ...). Cahier des charges de communication : [Cahier des charges CN.docx](#)
- Carnet de plongée numérique : idée à reprendre si on fait un carnet d'arbitrage ?
- Sport de Haut niveau : une représentation au CDN est mise en place dans le nouveau règlement intérieur
- Engagement RSO : proposition d'un référent développement durable par commission, Théophile Gautier (Nantes) se porte volontaire
- Convention nationale avec Hello Asso : à utiliser pour la CNHS (inscription aux compétitions, aux formations)
- Championnat multi-activité : volonté de la FFESSM de relancer cette manifestation pour 2025
- Partenariat : la FFESSM encourage les initiatives et peut accueillir les conventions de partenariat
- RIFAx : volonté FFESSM de converger vers un RIFA commun pour faciliter la transversalité. Besoin de lister les spécificités Hockey (à voir en CNI). Une réponse avant le 15 novembre serait idéale.
- Groupe de travail retour d'expérience : à compléter sur le site <https://rex.ffessm.fr> (à voir en CNC)
- Mise en place des PASS : mini formations pour faciliter la transversalité, pourrait être appliqué aux jeux subaquatiques. (à voir en CNI)

## 3. 3. Equipes de France

### 3.1. Bilan des mondiaux 2023

Bilan exceptionnel sur les mondiaux, 4 équipes en finale, 1 titre en master femmes.

Elites Femmes : équipe à maturité, stabilité du groupe entraîneur et sportives. Ca s'est joué à pas grand-chose.

Elite Hommes : belle performance, malgré la perte de joueurs d'expérience, succès grâce à une très bonne préparation physique du groupe. Les NZ étaient intouchables.

Masters Homme : belle surprise, l'équipe la moins médiatisée des 4, avec plein de joueurs qui n'étaient pas passés par la case internationale.

Masters Femmes : championnes du monde et championnes de la médiatisation. Très belle réussite, et énorme impact sur la médiatisation de notre sport.

Remarque de Lionel :

- Il faut faire quelque chose pour le développement des petites nations (Championnats du monde B)
- Médiatisation faible sur place

Il manque des actions de lobbying auprès de la CMAS pour avoir un vrai poids politique. Tristan Reynard n'a fait aucune réunion depuis le début de l'année, donc Sébastien Dotte ne peut pas faire valoir les positions de la France. Il y a une réunion mensuelle sur les règles de jeu. Il faut se positionner sur les postes de secrétariat, et de responsable des règles.

Lionel et Guillaume se proposent à l'organisation d'une réunion de la région Europe Afrique.

### **3.2. Point sur le statut de Haut Niveau**

Les bons résultats aux mondiaux permettent de garder le statut de sport de haut niveau, et d'inscrire automatiquement les élites sur les SHN. Le renouvellement du statut pour la FFESSM est prévu à fin 2024.

La liste des sportifs est à établir tous les ans, nous sommes en période de renouvellement. Il y aura un élargissement du nombre, notamment avec les effectifs jeunes. La liste devra être diffusée auprès des régions afin d'avoir un support pour bénéficier d'aides de financement local.

Célie propose de faire un mémo qui permette de démarcher pour la recherche de subventions.

Pour consulter les listes de sportifs HN : <https://www.sports.gouv.fr/liste-des-sportifs-francais-de-haut-niveau-60>

### **3.3. Prochains championnats internationaux**

#### **3.3.1. Championnats du monde jeunes en 2024 à Kuala Lumpur (Malaisie)**

En juillet 2024, la date et le lieu ont été connus uniquement cet été. Il est difficile de se positionner pour le moment par rapport aux autres nations.

Mi-février : stage de sélection pour les 4 équipes.

Budget de 52600 €, qui ne couvrira pas la totalité des frais. Une demande de budget complémentaire est demandée pour tenir compte du changement de destination.

Il manque environ 20 k€ par équipe. Le souhait est de ne pas dépasser 500 € de demande de participation par athlète.

#### **3.3.2. Championnats de zone élites et masters**

Pas d'échéance internationale en 2024.

Sur 2025, un championnat de zone qualificatif regroupant l'Europe et l'Afrique du Sud, pas de date ni de lieu identifié.

Championnat du monde en 2027.

Réflexion à mener pour le collectif élite : que fait-on les années creuses ?

### **3.4. Financement des équipes de France**

Voir le §9.

### **3.5. Divers**

Le document du DTN Profil et procédure de nomination des Coach Nationaux (voir annexe) précise les règles de nomination des entraîneurs équipes de France. Les nominations étant faites par olympiade, il n'y a pas forcément besoin d'un appel à candidature sur 2023/2024.

Il manque des arbitres sur les stages internationaux.

Remarque des régions : il manque la diffusion du calendrier des stages. Hélène se propose de centraliser les informations et de diffuser le calendrier.

Arnaud souhaite mettre un terme à sa mission de manager des équipes de France. La définition du poste est faite dans le document du DTN (cf annexe). Il assumera cependant ce poste tant qu'on ne lui aura pas trouvé de remplaçant d'ici la fin de l'olympiade.

## 4. Collège National des Commissaires (CNC)

### 4.1. Bilan du dernier CNC

Parcours des différents travaux du CNC, voir les votes associés.

Fiche d'encadrement : ajouter sur les équipes présentées la possibilité d'un choix oui/non/bi-club. Le nom du bi-club doit commencer par le club qui porte l'encadrant.

Il est proposé de changer la date seuil des catégories d'âges et le nommage des catégories, afin d'être cohérent avec les règles CMAS.

Les catégories seraient U12, U14, U16 et U18, avec une date pour rentrer dans la catégorie de l'âge au 1<sup>er</sup> janvier de la saison.

La question est étudiée actuellement avec le DTN, et il demandé aux régions d'analyser l'impact afin de pouvoir se positionner à la CNHS de mars 2024, pour une application sur la saison 2024/2025.

Problème sur l'engagement de certains AN2 au cours des championnats → il faut qu'il y ait une communication de la part du Commissaire au CNA de toutes les constatations, afin que le code d'éthique du CNA puissent être appliqué. Le code d'éthique doit être mis à disposition sur le site web et un rappel du lien placé dans la convocation.

Le président doit retransférer toutes les demandes de transfert de licence vers le CNC pour l'en informer au travers de l'adresse Gmail du CNC. Hockeysub.cnc@gmail.com

Le CNC propose d'organiser un recensement des piscines.

Traitement des réclamations : il faut préciser le mode de conclusion (formalisation) et la volonté d'aller au plus vite pour trouver la solution → à ajouter dans le volume 0 en règle 4.2.6 ?

Modification de la feuille d'engagement et de la feuille de match pour l'ajout des coaches, selon la demande de la CNHS du 08/10/2022.

### 4.2. Point sur la réglementation pour la saison 2023/2024

Précision sur la grille 42 : le CNC présente une précision à apporter sur le fonctionnement de la grille 42 dans le volume 0, figure 3D, pour les inversions.

Contre : --> 0 voix

Abstention : AURA, --> 147 voix

Pour : GUA, NA, BPL, EST, IDF, OPM, HDF, PACA, --> 1002 voix

**Adopté à la majorité**

Demander un état des effectifs jeunes par catégorie aux président.es de région pour remplacer la mécanique de pré-inscription, à faire pour fin janvier de la saison. → Impact sur l'article 2.3.3 du vol 0.

**Adopté à l'unanimité.**

Note : le CNC devra être pro-actif pour rechercher l'information.

Les championnats jeunes et juniors nécessitent la mise en place d'un nombre d'équipes fixe pouvant s'inscrire, ainsi que la définition de la règle d'établissement des quotas. Le nombre d'équipes ainsi que la règle doivent être définis par le CNC d'ici 2 mois et soumis au vote des régions au cours d'une CNHS exceptionnelle.

**Adopté à l'unanimité.**

Note : pour décider du nombre d'équipes, le CNC a besoin au plus tôt des réponses des régions et clubs au google form envoyé le 18/09.

Premier lien pour les clubs : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScGr42-KKe17KJMnTmUeSjsbMurP6oG4zRkUcLasnV0gXI3Mw/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLScGr42-KKe17KJMnTmUeSjsbMurP6oG4zRkUcLasnV0gXI3Mw/viewform?usp=sf_link)

Deuxième lien pour les présidents de CRHS

: [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc3FO4LTi272rcle68c4kJNeKmf\\_xh2NeIR0QM8-uxG8UKz8A/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc3FO4LTi272rcle68c4kJNeKmf_xh2NeIR0QM8-uxG8UKz8A/viewform?usp=sf_link)

Frais d'inscriptions : la proposition est de passer maintenant les frais d'inscriptions aux compétitions par week-end plutôt que par championnat.

Jusqu'à présent : 250 € pour la D1M et la D1F pour la saison, et 190 € pour la D2F, sauf pour les 2 équipes qui descendent de D1F. La D1F manche 3 n'est pas alimentée non plus par les 2 équipes qui remontent. Pour les autres compétitions adultes, il y a des tarifs différents pour les différentes catégories. Les jeunes sont à 150 €.

La proposition est :

Maintien de 150 € pour les jeunes.

Pour les masters D2M, D3M, D4M, D2F, D3F et chaque manche de D1, la règle serait un tarif par week end de 180 €.

Les inscriptions seront faites sur Hello Asso

Contre : NA, --> 111 voix

Abstention : --> 0 voix

Pour : GUA, BPL, EST, IDF, OPM, HDF, PACA, AURA, --> 1038 voix

**Adopté à la majorité**

### 4.3. Quotas des régions pour la saison 2023/2024

Le document est présenté en séance, il sera mis en ligne à la suite de la CNHS.

## 5. Calendrier national

### 5.1. Compétitions (2023/2024)

<i>Intitulé</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu</i>
Manche 1 D1M et D1F	11 et 12 novembre 2023	Montluçon
D1M Manche 2 et D2F	9 et 10 mars 2024	Clermont ? Le Puy en Velay ? Sarcelle ?
Manche 3 D1M et D1F	18 au 20 mai 2024	Le Puy en Velay ? Toulon ?
D2M	1 et 2 juin 2024	Fougères (35)
D3M	15 et 16 juin 2024	Avignon ? Hyères ? Montluçon ?
D3F	8 et 9 juin 2024	La Rochelle
D4M	8 et 9 juin 2024	La Rochelle
Juniors/Minimes	4 et 5 mai 2024	Saint Malo ? Toulon ?
Benjamins/Cadets	25 et 26 mai 2024	Lagny
Masters	30 et 31 mars 2024	Rennes
coupe promotionnelle jeune, Minimes-Cadets	29 et 30 juin 2024	Nogent sur Seine

Note : stimuler l'hébergement dans les hôtels négociés à Nogent.

## 5.2. Formations et examens

A voir pour l'AN2.

A organiser par Karine pour le CNI, cf §7.2

## 5.3. Stages équipes de France

Le calendrier sera formalisé par Hélène pour diffusion.

## 5.4. Réunions Collèges.

A définir.

# 6. Collège National des Arbitres (CNA)

## 6.1. Point sur les règles de jeu pour la saison 2023/2024

Ajout de l'utilisation du masque monobloc à structure plastique à la règle 3.3.1

**Adopté à l'unanimité**

Une communication sur la page facebook FFESSM sera faite.

## 6.2. Préparation saison 2023/2024

Disposition saisonnière 2023/2024 : afin de pouvoir bénéficier de plus d'arbitres sur la saison 2023/2024, il est exceptionnellement proposé aux AN2 inactifs la possibilité d'une réactivation sur la première manche de D1 de novembre 2023, car un grand nombre de formateurs sera disponible. Une réactivation réussie sur cette compétition permettra une réactivation pour la saison 2023/2024. Attention, la D1 est difficile, la réactivation ne sera pas gagnée d'avance. Pour rappel, un arbitrage reste obligatoire dans la saison (de janvier à juin 2024) pour que l'arbitre soit réellement actif, il est donc indispensable de faire ses vœux avant la fin d'année. L'attention est également portée sur le fait qu'un désistement de l'arbitre présumé réactivé qui aurait permis la participation d'une équipe à un championnat pourrait provoquer des sanctions sur le club (déclassement, perte de quota pour la saison suivante, ...).

**Adopté à l'unanimité**

Il y a 22 personnes potentiellement inactives sur la nouvelle saison. La communication de la liste de ces AN2 aux régions et aux arbitres permet de motiver à l'inscription pour cette saison.

Il manque le retour systématique des commissaires sur la participation des AN2 aux compétitions (feuille d'émergence).

Proposition d'Hélène : si des demandes de remboursement ne sont pas faites dans les 15 jours, elles seront potentiellement traitées en fin de saison directement par Hélène. Cela permet d'alléger le travail

Il y a une revalorisation du tarif de remboursement de l'hébergement des arbitres : Le forfait hébergement passe de 32 € à 45€ la nuit par personne pour l'arbitrage.

Toujours en manque d'arbitres, même problématique que la saison passée.

## 6.3. Informations Internationales

- Influence de la France
- Fin du ranking numéroté, étoile uniquement.

- Nécessité d'envoyer plus d'arbitre à l'international pour être plus reconnu, autrement que par le niveau.
- Masque Américain : voir le vote ci-dessus.
- Mondiale 2024 : 4 arbitres envoyés.

#### 6.4. Formations

- Beaucoup de réussite cette année
- Proposition de remplir les stages équipes de France pour faire plus de formation et leur permettre d'avoir des arbitres
- Développement de l'équipe de formation AN2 dans les différentes région (projet toujours en cours)
  - o RRA
  - o Haut de France
  - o Grand Est
  - o BPL (en cours)

#### 6.5. Communication

- Utilisation de la page FB ffessm (Camille en charge)
- Création d'une page insta → voir plutôt pour utiliser l'instagram hockeysub FFESSM.

### 7. Collège National des Instructeurs (CNI)

Voir CR CNI en annexe.

#### 7.1. Bilan des formations 2022-2023

PACA : 4 IE en décembre 2022, planification 2023-2024 2 sessions RIFAHS + IE

IDF : 3 formations IE (Le Chesnay, Asnières et Lagny), 2 formations RIFAHS (Le Chesnay et Lagny)

BPL : 13 IE en région + 6 RIFAHS en club

EST : 7 IE + RIFAHS

Le CNI a besoin que les régions remontent l'information du passage des diplômes, afin de faire une corrélation avec ce qui est réellement entré sur la base fédérale, ce qui permet de corriger d'éventuelles pertes d'informations (cela arrive de moins en moins).

RIFAHS : envoi du doc de William Benavent (support de cours de 70 pages) aux INN pour relecture (pompier, hockeyeur, moniteur national secourisme, antéor...).

MEF1 : Une session formation 2019 (en retard) et 2022

24 candidats au total (10 rattrapages de 2019 et 14 nouveaux inscrits)

Absents à l'examen : 13

- 6 nouveaux MEF1 validés

- 12 candidats restent en formation (rattrapage ou UV4 et UV5 en attente)

- 6 candidats de 2019 sortants

La session est conforme aux années antérieures au covid !

#### 7.2. Préparation saison 2023/2024

Une région s'est portée candidate à l'organisation d'une formation MEF1 (IDF/Le Chesnay/Lionel Dumeaux) → sera faite en visio. Le calendrier prévisionnel est retardé (décembre).

La formation se déroulera en 2 séances visio. L'examen se présentera probablement sous forme de QCM. Attention à se tenir au manuel de formation pour la saison 2023/2024, s'il y a un changement à proposer, il faut acter puis mettre en œuvre.

➔ En conséquence, Lionel n'est plus volontaire pour faire la formation en décembre.

Karine regarde comment organiser le MEF1 pour cette nouvelle saison.

Possibilité d'envoyer les supports en avance de phase, afin de préparer la session de formation.

6 candidats (peut-être un 7ème en BPL ?) : le faible nombre s'explique probablement par le fait qu'un grand nombre de MEF1 a été validé les années précédentes.

3 cdt en AURA

1 cdt haut de France

2 Cdt sur Nantes

### 7.3. Séminaire entraîneurs.

Sujet non abordé.

### 7.4. Réflexion sur le fonctionnement du CNI

Il y a une proposition de revoir le MEF2, notamment pour un passage d'examen à l'oral plutôt qu'à l'écrit. Le niveau d'accompagnement est peut-être aussi un peu faible, pour cause de disponibilité de la part des instructeurs.

Le sujet de la pédagogie n'est pas abordé. La question est : à quoi est utile la formation MEF2 ? être formateur d'un MEF1 ? être entraîneur d'une équipe en D1 ou à l'international ? Ce sont 2 compétences différentes.

Philippe rappelle que le module de formation pédagogique a été supprimé (participation à une formation MEF1, encadré par un MEF2).

Le CNI a toujours été une structure ouverte, il n'y a pas besoin d'être instructeur pour travailler au CNI.

Il est indispensable que les référents régionaux participent aux réunions CNI.

Conclusion :

1 atelier MEF1 est à organiser par Lionel.

Il est demandé aux responsables régionaux de remonter les besoins et objectifs de chaque président de région, et cette base de besoin alimentera la prochaine réunion CNI.

Karine Pauline se propose l'organisation.

Célie se propose sur le poste de secrétariat du CNI.

### 7.5. Votes

Fiche d'encadrement, selon le CR du CNI, et suite à la réflexion menée en CNHS de mars 2023.

Contre : IDF, PACA, --> 418 voix

Abstention : GUA, --> 25 voix

Pour : NA, BPL, EST, OPM, HDF, AURA, --> 706 voix

**Adoptée à la majorité**

Actuellement, le MEF2 n'est pas une formation, il s'agit d'un suivi et d'une validation des acquis.

Proposition : pour les entraîneurs EdF, le CNI propose une validation de leur MEF2 (s'ils sont MEF1) dans les 2 ans suivant la nomination à leur poste, avec la constitution d'un dossier/rapport du suivi de l'équipe dont ils ont la charge.

**Adoptée à l'unanimité**

## 8. Collège National des Médecins (CNM)

### 8.1. Missions en cours

CACI : Modification suite à la loi de 2022.

Pour les jeunes de moins de 18 ans, pour la prise de licence, il faut une attestation de réponse négative à un QS trouvable sur le site FFESSM et médical. Le QS sport est issu du QS établi par le gouvernement.

Surclassement : applicable pour la saison, il faut toujours une autorisation parentale par année, et un certificat médical pour la saison. Pour un surclassement simple, il faut un médecin traitant, pour un double surclassement, il faut un médecin fédéral ou médecin du sport. Ce sont des règles FFESSM. Il y a un correctif à faire sur la communication réalisée par le secrétaire de la FFESSM.

Pour les adultes, la nouvelle loi dit que les fédérations font ce qu'elles veulent. Pour des raisons d'uniformisation, la FFESSM a décidé de demander un CACI annuel pour toutes les commissions.

➔ Infographie à faire et à publier (@Rémy)

Intervention du CNC : la vérification du certificat doit se faire en vérifiant que le certificat médical a moins d'un an à la prise de licence, soit un certificat qui a moins de 1 an à la date de la compétition. Le problème de vérification de licence et de certificats médicaux est complexe à cause de la notion de participation à la compétition ou non sur le CACI.

➔ Modification du volume 0 de la réglementation pour tenir compte de cette évolution (@Sébastien)

Questions sur le « sous-classement » pour des jeunes avec un léger handicap qui seraient plus à l'aise de jouer dans une catégorie inférieure. Il s'agit plus d'une question d'habileté que de question médicale. ➔ Anne Henkes réfléchit à ce problème avec médecin de la FFHandi.

## 9. Budget

### 9.1. Bilan du budget 2022/2023

14 k€ n'ont pas été dépensés, principalement sur les frais des championnats.

### 9.2. Présentation du budget 2023/2024

Une demande de budget complémentaire est faite pour le déplacement en Malaisie.  
Prévisionnel 167 k€

## 10. Tour des Régions

Faits marquants et perspectives

**PACA** : le club de Hyères, il y a un problème de gestion des AN2. Le nouveau président du club est Corentin Beunet.

Massilia : il n'y a plus que 6 membres.

Participation aux championnats 3x3, intéressant pour les clubs qui n'ont pas beaucoup de joueurs. Le jeu est aussi plus facile à lire pour les spectateurs.

**BPL** : Combourg propose aussi de faire un tournoi 3x3 pour les jeunes et les adultes.

60 jeunes au stage jeune de fin août (il y en avait 10 il y a 8 ans). C'est un bon lancement de saison. Les encadrants répondent aussi présent.

**NA** : la saison reprend doucement, ouverture d'une section jeune sur Saintes, à voir les intégrations bi-clubs pour les compétitions. Recherche à organiser une 2<sup>ème</sup> date pour les championnats Benjamins et minimes, pour donner du temps de jeu.

La piscine de La rochelle sera fermée pour travaux sur 2024/2025.

**AURA** : Prise en main complète de la présidence de la région, les élections officielles sont le 28/10. Objectif de demander des labels écoles de hockey, au Puy.

Lyon s'essouffle et perd des adhérents. Okeanos revient. Demande pour avoir la manche 3 au Puy, avec mise en place de murs et de zone de remplaçants.

Pour les féminines, les bi-clubs se forment.

**IDF** : Année découverte de la présidence. IDF a beaucoup souffert de la période COVID.

Remise en route de la formation au niveau régional (RIFAHS, le point d'entrée, puis formation AN1). Tentative de mise en place d'e-learning pour la découverte du hockey.

Mise en place d'un stage jeune pour la région, début novembre.

Il y a un système de demande de piscine en ligne, ce qui ouvre des perspectives pour obtenir des créneaux pour les compétitions.

Organisation du championnat régional : simplification de la grille du championnat féminin, reventilation des équipes dans les divisions masculines et brassage en milieu de saison, cela redonne de la dynamique et de l'envie pour les équipes.

**OCC** : Tournoi de Cahors en 3x3, du renouveau à Toulouse, changement de piscine pour Montpellier.

**HdF** : saison passée sur le développement des jeunes (stages, rencontres, ...), et encore plus d'évènements calés sur la saison qui démarre, et un partenariat avec les Belges.

2 AN1 jeunes, mise en place de l'initiateurs avec les jeunes. Présentation de 5 ou 6 AN2 en formation. Travail également sur les féminines : essaye de créer une équipe régionale en D3, en plus de l'équipe de Lille.

Formation régionale RIFAHS, en s'appuyant sur les formateurs de Corbie.

Berck et Corbie ont perdu leur piscine pour la saison.

**GE** : Essaye de démarrer des activités dans d'autres clubs pour les jeunes, pour qu'il n'y ait pas qu'un seul gros club de jeunes. Il n'y a pas de joueurs d'équipe de France ou D1 pour encadrer.

Pour les formations, il faut s'appuyer sur les régions voisines car il n'y a pas de MEF2 dans la région. Démarrer la dynamique arbitrage par l'AN1 des jeunes.

## 11. Communication / Développement

### 11.1. Ecoles de Hockeysub

Lien à mettre à jour sur le site de la CNHS.

- **Clubs ayant reçus un avis favorable** :

Touring Plongée Mulhouse, Combours Suba, Rennes (RSSM), Lagny (HSCL) et le LUC → ce sont les premières écoles de hockey.

Les diplômes sont à voir avec Albane. Le courrier est à préparer par Rémy et Dominique.

### 11.2. Communication

Voir le partage instagram avec Camille.